



STAGE ECOLE DE FOOT FOOTBALL & FUTSAL

DE L'AS MURET FOOTBALL

Du 21 au 25 octobre 2024

(lundi - mardi - mercredi après-midi - jeudi - vendredi)

<u>A retourner complet au secrétariat du club :</u>
A RETOURNER AVANT LE MERCREDI 16 OCTOBRE 2024

AS MURET FOOTBALL 24 Chemin de la Pradette 31600 MURET Tel : 05.61.51.46.32

@ : secretariat@asmuretfootball.com



PRESENTATION

L'AS MURET organise un stage de football & futsal lors des vacances scolaires du **21 au 25 Octobre 2024** (4 jours et demi – pas de stage le mercredi matin), à destination des enfants nés entre 2014 (U11) et 2017 (U8).

Composition du dossier d'inscription :

- ⇒ Conditions générales
- ⇒ Fiche d'inscription
- ⇒ Fiche sanitaire
- ⇒ Autorisation parentale

Pièces à joindre pour valider l'inscription :

- ⇒ Pour tous les enfants :
 - La fiche d'inscription
 - Un certificat médical justifiant que les vaccinations sont à jour ou la copie du carnet de santé (pages liées aux vaccinations)
 - o Attestation de Responsabilité Civile
 - Attestation d'aisance dans l'eau (activité piscine)

+ pour les enfants non licenciés à l'AS MURET Football :

- Un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport datant de moins d'un an ou la copie de la licence fédérale (d'un autre club)
- o La photocopie recto/verso de la pièce d'identité de l'enfant



CONDITIONS GENERALES

1. Admission

Le stage est ouvert à tous les enfants nés entre 2014 et 2017, licenciés à l'AS Muret ou non, et capables de suivre les diverses activités du stage.

2. Inscription & Tarifs

L'inscription est un préalable obligatoire à la participation au stage organisé par l'AS Muret Football. Le règlement doit être joint au dossier d'inscription. Le tarif comprend toutes les activités proposées, ainsi que le goûter.

Tarifs:

⇒ Joueurs de l'AS Muret : 80€

⇒ Joueurs extérieurs : 100€

L'encaissement se fera au premier jour du stage. Possibilité de régler en deux fois.

3. Assurance

Tous les enfants doivent avoir souscrit une assurance responsabilité civile. Une copie de cette assurance doit être fournie avec le dossier d'inscription.

4. Sécurité

Durant les horaires précisés au préalable, les enfants sont sous la responsabilité des éducateurs de l'AS Muret Football.

5. Frais médicaux

Durant le stage, dans le cas où des soins médicaux s'avèreraient nécessaires, les familles s'engagent à rembourser l'intégralité des sommes engagées.

6. Vols et pertes

L'AS Muret Football décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'équipements des stagiaires. Ne créer pas la tentation, aucune raison d'amener des éléments de valeur durant le stage!

7. Lieu du stage

Les activités football se dérouleront sur les installations du Complexe Nelson Paillou. Les stagiaires peuvent être amenés à se rendre dans divers autres lieux d'activités.

8. Durée et horaires du stage

Le stage se déroule du lundi 21 Octobre au vendredi 25 Octobre 2024 ((4 jours et demi – pas de stage le mercredi matin).

L'accueil se fera à 9^H00, les enfants seront à la disposition des familles à partir de 17^H00, l'accueil étant assuré jusqu'à 17^H30 maximum.

9. Restauration

Le repas de la pause méridienne est fourni par la famille. Dans le cadre des apprentissages liés à la qualité de l'alimentation, les paquets de chips, biscuits salés, les sandwichs à base de pain de mie blanc et les sodas sont proscrits.

10. Équipements

Le stagiaire devra prévoir : une tenue complète de football (maillot, short, chaussettes, crampons), un survêtement, un k-way, une paire de tennis, un nécessaire de toilette, des affaires de rechange (slip, tee-shirt), un maillot de bain pour la piscine.

11. L'encadrement

Il est assuré par des éducateurs diplômés de l'AS Muret.

12. Annulation

L'AS Muret se réserve le droit d'annuler le stage en cas de force majeure, sécurité ou nombre insuffisant de participants.

Dans ce cas, les sommes engagées par les familles seront intégralement remboursées.



FICHE D'INSCRIPTION

STAGIAIRE									
OM : PRENOM :									
SEXE: DM DF	DATE DE NAISSANCE ://								
ADRESSE :							· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
CODE POSTAL :	COMMUNE :								
REPRESENTANTS LEGAUX									
Nom et prénom père et mère	Adresse (si dif	Adresse (si différente du licencié,			Téléphone				
					/	/	/	/	
							/	/	
EN CAS D'URGENCE									
M. / Mme			Tél : / / / / /						
Médecin traitant :			Tél :/	Гél : / / / / /					
Groupe sanguin :	_								
			1						
REGLEMENT DU STAGE									
Tarif:									
Chèque bancaire / postal n°	Espèces:								
Carte bleue (au bureau de l'ASM :									
								-	
CADRE RESERVE A L'AS MURET – M	IE PAS REMPLIR								
☐ Fiche d'inscription	☐ Carte d'identité		☐ Justification des vaccinations						
☐ Certificat médical	☐ Autorisation paren		☐ Copie licence FFF						
☐ Responsabilité civile	☐ Règlement		☐ Attestation d'aisance dans l'eau						



FICHE SANITAIRE

es vaccinations et de vaccination dical de non con	s à jour)	ion)
et de vaccination	s à jour)	ion)
	,	ion)
		,
maladies suiva	ntes 22	
☐ Coqueluche☐ Rougeole		☐ Oreillons
□Oui	□ non	
?		
nent médical ?	□Oui	□ non
		une copie de la prescription médicale
AIRES (Inform	ation po	ur le goûter)
	Coqueluche Rougeole Oui Oui ent médical ?	□ Rougeole □ Oui □ non □ Oui □ non



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné.e
Résidant,
Représentant légal de l'enfant
Autorise
 Mon enfant mineur à participer au stage organisé par l'AS Muret Football; Autorise le club de l'AS MURET à faire procéder à l'hospitalisation de mon fils / ma fille, en cas de besoin, durant le STAGE DE FOOTBALL se déroulant du lundi 21 octobre au vendredi 25 octobre 2024 à MURET. Cette hospitalisation pourra être réalisée dans l'établissement public ou privé le plus adapté à la situation.
DROIT A L'IMAGE
J'autorise le club à utiliser des photos ou des vidéos de mon enfant en vue de promouvoir nos activités sur des brochures ou sur le site de l'AS Muret Football dans le respect des Droits de l'Enfant.
DELEGATION A UN TIERS
A défaut de pouvoir récupérer mon enfant moi-même, j'autorise :
□ Mme / M
Adresse:
Téléphone :
à venir chercher mon enfant.
Cette personne devra présenter une pièce d'identité.
☐ Mon enfant mineur à rentrer chez lui par ses propres moyens.
Fait à, le,

Signature du représentant légal (précédé de la mention « Lu et approuvé »)